

Les soussignés, représentants des parents d'élèves de l'école .....,

réunis à l'occasion du premier conseil d'école de l'année 2015-2016, s'inquiètent des conséquences de la **réforme des rythmes scolaires** et du **calendrier scolaire** établi par le ministère de l'Éducation Nationale.

Les parents réunis estiment que l'organisation du temps scolaire va à l'encontre de la régularité des rythmes scolaires. En effet, la très longue période entre avril et juillet comporte 11 semaines de classe en continu. Les experts préconisent une alternance de deux semaines de vacances suivies de 7 semaines de classes pour favoriser les apprentissages, cet objectif est loin d'être rempli au vu du calendrier scolaire pour les trois prochaines années.

**Nous, acteurs de la vie scolaire, considérons que cette organisation est absolument inadaptée aux besoins physiologiques des enfants, particulièrement pour les plus jeunes.**

Les représentants des parents d'élèves sont également sceptiques en ce qui concerne les conditions de travail des équipes pédagogiques et du personnel encadrant sur cette période. Comment enseigner et encadrer des enfants épuisés par le rythme scolaire et par les effectifs chargés si le personnel lui-même est épuisé ? La banalisation du pont de l'ascension n'est en rien une solution pour éviter de fatiguer les enfants.

A quoi bon imposer une réforme des rythmes scolaires quand on sacrifie la santé des enfants au lobby du tourisme l'année suivante ?

**D'autant plus que nous constatons que la réforme des rythmes scolaires n'a en rien résolu la question de la fatigue des enfants.**

**Aussi, nous rappelons notre insatisfaction concernant la réforme des rythmes scolaires, nous demandons l'abrogation des décrets Peillon-Hamon et la révision du calendrier scolaire pour l'année 2016-2017**

Cordialement.

*Signatures des parents délégués.*